

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# BULLETIN

---

24 Mai, 1892

\*. Aujourd'hui, 24 mai 1892, nous célébrons le 73<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Sa Majesté la reine Victoria. Née le 24 mai 1819, elle monta sur le trône de la Grande Bretagne le 20 juin 1837, à la mort de son oncle Guillaume IV. Elle n'avait alors que 18 ans. Il y aura donc 55 ans le 20 juin prochain qu'elle règne sur le plus vaste empire du monde.

Les principaux événements qui se sont accomplis au Canada pendant ce long règne sont la révolution de 1837, l'union du Haut et du Bas Canada en une seule province, l'établissement définitif du gouvernement constitutionnel modelé sur celui de la métropole, la codification de nos lois civiles, la confédération.

\*.\*.\*

\*. \* *Nous reproduisons l'extrait suivant de la correspondance parlementaire de la Minerve, en date du 4 mai.*

A Québec, où chaque rue, chaque vieux mur écroulé nous rappelle un souvenir historique, la journée du 27 avril dernier, n'a pas passé tout à fait inaperçue. C'est encore une date mémorable dans l'histoire de notre pays. A la même date en 1760, et, d'après les historiens, par une température semblable à celle que nous avons mercredi dernier, le chevalier de Lévis marchait sur Québec dans le dessein d'enlever la ville aux Anglais. Il rencontra le général Murray sur les Plaines d'Abraham, et une bataille sanglante, la dernière, s'engagea. Murray dû reculer devant la vigueur et le courage désespérés des Français. L'arrivée d'une flotte anglaise, dans la rade de Québec, força le chevalier de Lévis à retraiter sur Montréal. La domination française au Canada était finie.

Qui aurait dit alors, que 132 ans après, à la même date, les drapeaux français et anglais, agités par la brise, marieraient leurs plis soyeux sur l'édifice du parlement ? Qui aurait dit qu'au grondement du canon, au milieu d'une escouade de soldats commandés en langue anglaise, un lieutenant gouverneur français viendrait, par un discours prononcé en français, ouvrir le parlement de la province de Québec et cela à quelques pas de cette plaine où la fameuse bataille avait été livrée, où nos ancêtres avaient remporté une brillante mais inutile victoire. Voilà les réflexions que l'on faisait dans les couloirs de la Chambre, le 27 avril dernier.

\*.\*.\*

\*. Les difficultés entre Terre-Neuve et le Canada sont suspendues. Terre-Neuve a enfin écouté la voix de la raison et consenti à revenir temporairement au *statu quo* de 1889. Une conférence aura proba-

blement lieu bientôt afin de régler définitivement toutes les difficultés pendantes. Nos relations commerciales avec l'île vont être les mêmes qu'avant l'imbroglie; nos pêcheurs vont jouir des mêmes privilèges et le poisson de Terre-Neuve sera admis en franchise.

On sait que la convention Bond-Blaine intervenue entre Terre-Neuve et les Etats-Unis, est devenue une lettre morte grâce à l'intervention de l'Angleterre. Terre-Neuve semble, par ses nouveaux agissements, avoir compris que la métropole ne peut pas souffrir qu'une colonie britannique accorde des avantages à une puissance étrangère au détriment d'une autre colonie.

\*\*\*

\* Le 18 mai était le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Ville-Marie, devenue la riche et splendide cité de Montréal. C'est en effet le 18 mai 1642 que Paul de Chomedey de Maisonneuve a jeté les premières fondations de notre ville. C'est aussi en ce jour à jamais mémorable que, sur le territoire de Montréal, le saint sacrifice de la messe a été offert pour la première fois. C'est le père Vimont qui a dit cette première messe et qui alors a prononcé devant la colonie naissante ces paroles prophétiques qui se sont admirablement réalisées :

*Vous êtes le grain de sénévé, le petit grain de sénévé qui croîtra jusqu'à ce que ses branches couvrent la terre de leur ombre. Vous êtes peu nombreux, mais votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Son sourire est sur vous et vos enfants rempliront cette terre."*

Les fêtes par lesquelles on devait cette année célébrer l'anniversaire de ce grand événement, sont remises à l'année prochaine pour les faire co-incider avec l'exposition de Chicago. Dans le même temps auront lieu l'inauguration de la statue de Maisonneuve sur la place d'Armes, l'inauguration du monument national sur la rue Saint-Laurent, et la consécration de la cathédrale de Saint-Pierre sur le carré de la Puissance.

Nos frères de la vieille France assisteront en grand nombre à ces fêtes de la Religion et de la Patrie. Ces fêtes seront de nature à resserrer les liens qui nous rattachent à la terre chérie de nos ancêtres. Monseigneur l'archevêque de Rouen sera paraît-il, invité spécialement à ces cérémonies qui auront lieu sur ces territoires soumis jadis à la juridiction de son siège archi-épiscopal. Si ce prélat consent à venir visiter le Canada, il peut être certain que la réception que nous lui ferons sera la plus enthousiaste qui ait jamais été faite dans ce pays. En ces temps d'allégresse, tous les Canadiens-français catholiques seront unis comme un seul homme pour souhaiter la plus cordiale bienvenue au successeur de leurs anciens évêques, et pour célébrer dans des manifestations patriotiques les souvenirs des anciens jours.

\*\*\*

\* Monseigneur l'archevêque de Montréal vient de publier une lettre pastorale pour annoncer officiellement l'érection du diocèse de Valleyfield, et la nomination de monsieur le chanoine Emard au nouveau siège épiscopal.

Cette lettre nous fait voir les progrès étonnants accomplis dans le diocèse de Montréal depuis un demi-siècle. Le nombre des fidèles a augmenté considérablement. Les institutions de charité et d'éducation se sont multipliées. De nombreuses paroisses ont été établies. Des diocèses nouveaux ont été créés et Montréal, la principale ville commerciale et manufacturière du Canada, est devenue le siège métropolitain de ce vaste territoire qui est la partie la plus prospère de la Province. Notre premier pasteur énumère les qualités que doit posséder l'évêque chargé du soin des âmes ; ce sont " *la science pour éclairer, la vertu pour édifier, la prudence pour diriger, la fermeté pour corriger, l'expérience pour mieux gouverner* ". Il nous fait part du regret qu'il éprouve en voyant s'éloigner de lui le prêtre zélé et dévoué qui fut son chancelier et son conseiller intime, et il fait de touchants adieux aux fidèles qui passent sous la nouvelle juridiction. En se séparant de cette partie de son troupeau qui va être le noyau de l'église naissante de Valleyfield, l'archevêque, dans un élan de foi et d'espérance, fait une touchante allusion à la réunion finale qui aura lieu " *au jour où il n'y aura plus qu'une seule cité, la cité sainte de la Jérusalem céleste, une seule Eglise, l'Eglise triomphante des élus, un seul Pasteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ.* "

ALBY.

\* \*

## JUGEMENT

Samedi, le 21 mai courant, la cour d'Appel a rendu un jugement qui intéresse beaucoup le commerce de librairie. Il s'agit de la fameuse cause de Taché vs Cadieux & Derome, libraires (1). Dans cette cause Louis H. Taché réclamait des défendeurs la somme de \$1406.25 à laquelle il prétendait avoir droit, comme agent, sur commandes de livres faites par lui en vertu d'une convention. Les livres en question étaient les œuvres de Victor Hugo, édition populaire illustrée publiée à Paris par l'éditeur Hugues. Les défendeurs avaient refusé de faire l'importation de ces livres parcequ'ils les considéraient comme immoraux et parceque cette importation leur était demandée en violation de leur contrat. La cour de première instance, (Davidson, juge) considérant que les livres demandés n'étaient pas contre les bonnes mœurs et ne contenaient rien de contraire à l'ordre public, et que, d'après les termes du contrat, les défendeurs étaient obligés de les importer, les condamna à payer au demandeur la somme de sept cents piastres, avec les intérêts et les frais.

Les défendeurs ayant appelé de ce jugement ont obtenu gain de cause. L'action du demandeur a été renvoyée avec dépens, par la majorité de la cour d'Appel, pour les raisons invoquées par les appelants, notamment parce que les arrangements pris par l'agent avec les souscripteurs aux œuvres de Victor Hugo n'étaient pas conformes au marché fait avec les appelants.

(1) Messieurs Cadieux & Derome, sont les propriétaires du PROPAGATEUR.

Les juges Hall et Wurtele, en minorité, étaient d'opinion de confirmer le jugement de la cour Supérieure sous prétexte que les œuvres de Victor Hugo ne se trouvent pas dans la catégorie des ouvrages dont l'importation est prohibée. Comme si la douane avait reçu mission de décider les questions de conscience ! 117'

Nous offrons nos félicitations à messieurs Gadieux & Derome. (\*)

ALBY.

## LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

### LA CONSTITUTION *DEI FILIUS*

#### Nature de la création

Dieu a produit de rien la double créature (1).

Anathème à qui ne reconnaîtrait pas que le monde et toutes les choses qui y sont contenues, les spirituelles et les matérielles ont été produites de rien par Dieu dans la totalité de leur substance..... (2).

Le Concile définit que le monde a été produit de rien par Dieu dans la totalité de sa substance, *secundum totam suam substantiam a Deo ex nihilo esse productas*, c'est-à-dire qu'il a reçu l'existence par une création proprement dite.

Il nous suffit d'étudier chaque terme de cette définition pour nous rendre compte de la nature de la création.

1° C'est une *production* ; c'est-à-dire l'acte d'une cause qui donne l'existence à un effet. Le monde est composé d'êtres dont l'existence n'est point nécessaire. Nous concevons en effet qu'il pourrait n'exister ni anges, ni hommes, ni corps. Or pour que des êtres qui pourraient ne pas exister possèdent l'existence, il faut absolument qu'ils aient reçu cette existence d'une cause, ou en d'autres termes qu'ils aient été produits. Ce principe sert à démontrer l'existence de Dieu qui est la première cause ; mais il sert aussi à prouver que le monde a été produit.

2° La création est une production *de rien, ex nihilo* comme porte le canon cinquième, ou *de nihilo*, comme s'exprime le chapitre.

Lorsque nous produisons quelque chose, c'est toujours avec une autre chose. Pour produire il faut ou bien que nous modifions une substance préexistante ; c'est ainsi que nous taillons une statue dans le marbre ; ou bien que nous transformons une substance en une autre ou en plusieurs autres substances ; c'est ainsi que nous décomposons de l'eau en oxygène et en

(\*) Nous tâcherons de publier bientôt, dans la Partie Légale, le jugement de la cour Supérieure et celui de la cour d'Appel.

(1) Deus... utramque de nihilo condidit creaturam... (Const. *Dei Filius*, cap. 1).

(2) Si quis non confiteatur, mundum, resque omnes, quæ in eo continentur, et spirituales et materiales, secundum totam suam substantiam a Deo ex nihilo esse productas,..... anathema sit. (*Ibid.* can. 5).

hydrogène. Il ne nous est pas possible de produire des statues sans marbre ou sans une autre matière ; il ne nous est pas possible de produire de l'oxygène ou de l'hydrogène sans eau ou sans une autre substance dans la composition de laquelle entrent ces deux gaz. Nous ne pouvons par conséquent produire quelque chose de rien, mais seulement produire une chose avec une autre chose.

La création est donc une production d'un genre absolument différent des productions dont nous sommes capables, puisqu'elle consiste précisément à produire quelque chose de rien, c'est-à-dire avec rien. Cela ne veut pas dire que le rien est quelque chose dont sont faites les choses créées. Tout au contraire, cela signifie 1<sup>o</sup> que la chose créée est produite sans rien, c'est-à-dire qu'elle n'est pas produite avec quelque chose qui entre dans sa constitution, et encore 2<sup>o</sup> que la chose créée n'est précédée de rien, c'est-à-dire qu'elle n'est pas précédée de quelque chose qui compose sa substance. Ces deux sens sont exprimés par notre mot français *derien* et par le mot latin *ex nihilo*. Le terme *de nihilo* répond plutôt au premier sens ; car il marque surtout que la chose créée n'est pas tirée d'une substance préexistante.

L'Écriture elle-même a affirmé avant les théologiens qu'il fallait entendre ainsi la création. Non contente en effet d'affirmer que Dieu a créé le ciel et la terre *au commencement* (Gen. 1, 1), c'est-à-dire sans que ces créatures aient été précédées par aucune autre créature ; non contente d'affirmer que Dieu seul est éternel, elle nous rapporte en les approuvant ces paroles de la mère des Machabées : " Je vous en prie, mon fils, considérez le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment et comprenez que Dieu les a faits de rien, ainsi que le genre humain, *et intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus et genus humanum*. (II. Machab. VII, 28). " La tradition a développé cette notion, et la raison elle-même en comprend la vérité.

En effet du moment que toutes les choses finies sont produites, il a bien fallu qu'elles fussent tirées de la substance de Dieu, ou qu'elles fussent faites de rien. Elles n'ont pu être tirées de la substance de Dieu, comme nous l'avons montré en parlant du panthéisme ; il est donc nécessaire qu'elles aient été produites de rien, c'est-à-dire créées.

3<sup>o</sup> Le monde a été produit de rien *dans la totalité de sa substance, secundum totam suam substantiam*.

Nous avons vu que les créatures étaient de trois sortes : les anges, les corps et les hommes. Ce que la création produit, ce sont ces créatures elles-mêmes, c'est-à-dire leur substance, *secundum substantiam*. Les accidents de cette substance, comme sa chaleur, son poids, ses puissances, dérivent de cette substance et se conforment à sa nature ; mais ne sont pas l'objet direct de la création, seulement comme la substance au moment de sa création est constituée dans l'existence avec tout ce qui lui est naturel et par conséquent avec les accidents qui lui conviennent, les théologiens à la suite de saint Thomas (*Sum. theol.* q. 45, art. 4) disent que ces accidents sont concrétés avec la substance.

Mais ce n'est pas seulement la substance, c'est la *totalité de la substance* d'un être qui est l'objet de sa création, *secundum totam substantiam*. Par conséquent, lorsque une partie de la substance d'un être préexistait et qu'une autre partie seulement de cet être est produite, cette production n'est point une création. Ainsi, si l'on suppose que la matière dont Dieu a formé les plantes et les animaux préexistait, la production de ces plantes et de ces animaux n'a pas été une création. Sans doute pour que la matière brute devienne matière vivante, il faut qu'un principe vital la transforme en organisme ; mais ce principe vital ne peut exister que dans la matière qu'il organise. Il en est ainsi pour le germe embryonnaire aussi bien que pour le végétal ou l'animal développés. Il est par conséquent impossible que le principe vital soit produit autrement que dans un corps matériel et si la matière de ce corps préexiste, la production du principe vital en cette manière n'est pas une création, parce qu'elle ne tire pas du néant la totalité de la substance de ce principe vital.

Si un principe vital peut exister par lui-même sans matière, autrement dit s'il est spirituel, sa production constitue au contraire à elle seule une création, puisque la totalité de la substance spirituelle de ce principe sera tirée du néant et qu'elle ne pourra être formée d'une matière préexistante. Ainsi en est-il pour l'âme de l'homme qui est le principe de notre vie corporelle, mais qui est en même temps spirituelle.

Ces conséquences découlent du texte de notre Concile, si on l'étudie à la double lumière de la philosophie de saint Thomas sur le principe vital des plantes et des animaux qu'elle regarde comme matériel et inséparable de la matière, et de la doctrine catholique sur l'âme humaine, dans laquelle l'Eglise voit le principe vital de l'homme, mais qu'elle proclame en même temps spirituel et indépendant de la matière. Aussi ces conséquences ont-elles été formulées par saint Thomas d'Aquin (*Sum. theol.* I, p. q., 45, a. 4 et q. 90, a. 2) dont les principes ont servi de guide aux Pères du Concile du Vatican.

Ce que nous savons maintenant de la nature de la création, jette un nouveau jour sur l'énumération que le texte de notre concile fait des créatures et sur le temps qu'il assigne à leur création. Il distingue, nous l'avons vu, les anges et les corps qui ont été créés ensemble au commencement du temps et l'homme qui a été créé ensuite, et il ne parle point de *production*, mais de *création*. Or si l'on admet, comme cela est bien probable et comme l'insinuent tous les textes de l'Écriture, si l'on admet que les plantes et les animaux ont été formés de matière préexistante aussi bien que le corps de l'homme, il n'y eut de création proprement dite que pour les anges, pour la matière brute et pour l'homme. Il importe donc assez peu qu'on soit ou non partisan des *jours périodes* pour interpréter le texte de notre concile. Dans tous les systèmes, en effet, il n'y eut de création véritable *secundum totam suam substantiam* qu'au commencement des six jours pour les anges et la matière et à la fin de ces six jours pour l'homme. La production des

plantes et des animaux au troisième, au cinquième et au sixième jour n'était point une création.

Cependant, bien que cela soit moins probable, on peut aussi admettre que Dieu produisit les plantes et les animaux soit à l'état de germes, soit à l'état adulte sans les former de matière préexistante ; dans cette hypothèse, il les aurait produits par une vraie création.

Les mots *secundum totum suam substantiam* ne se trouvaient point dans le décret de Latran qui portait seulement que Dieu a *fait de rien, de nihilo condidit* les créatures. Cette addition qui fut inspirée au Concile du Vatican par la doctrine de saint Thomas d'Aquin, précise, comme on le voit, la nature de la création et détermine la portée de tous les enseignements doctrinaux dont elle a été jusqu'ici l'objet.

Ce qui est défini directement par la partie du canon cinquième que nous venons d'étudier, c'est qu'il n'est absolument rien de la substance des choses de ce monde, qui n'ait été créé, c'est-à-dire produit de rien. Cette définition ne laisse donc aucune place ni à l'émanatisme qui fait sortir le monde de la substance divine et qui avait déjà été condamné au canon quatrième, ni au dualisme qui admettrait l'éternité de la matière ou des esprits, ni à aucune théorie semblable. Cette définition ne porte point sur les accidents ni en particulier sur la force qui est dans le monde ; elle ne porte point même sur les principes de vie des végétaux et des animaux. Mais encore que cette force et ces principes n'aient pas été produits par une création proprement dite, il est certain qu'ils ont Dieu pour auteur, car ils ne peuvent exister par eux mêmes et ils ont besoin pour exister des substances que Dieu a créées et dans lesquelles il les a mis.

J.-M.-A. VACANT,

Professeur au Grand-Séminaire de Nancy.

## PRONES LITURGIQUES

### TRENTE-HUITIÈME INSTRUCTION

#### SOMMAIRE

- I. Recommandation de l'âme. — II. Litanies. — III. Exhortation à l'âme de prendre son vol vers le ciel, *Proficiscere, anima christiana*, etc. — IV. Prières pour sa délivrance, *Libera, Domine, animam*, etc. — V. Nouvelles prières, *Commendamus tibi*, etc. — VI. Prières au moment où le malade expire. — VII. Après qu'il a expiré.

A. l'office canonial dont nous vous avons entretenu, mes Frères, se rattache l'Office des morts, dont nous nous proposons de vous parler aussi.

Mais, auparavant, disons quelques mots des bénédictions dont l'Église couvre les mourants et des prières qu'elle fait pour eux. C'est encore là de la liturgie, et nous ne sortons pas de notre sujet.



I. Après avoir donné à ses enfants malades les derniers sacrements, après les avoir nourris et fortifiés de la chair sacrée de Jésus-Christ, marqué chacun de leurs sens du sceau de la croix et oint de l'huile sainte, l'Église ne se tient pas quitte envers eux. Elle demeure à leur chevet comme une tendre mère, jusqu'à leur dernier soupir. Elle leur adoucit ces moments suprêmes, d'ordinaire si pénibles, elle les assiste dans leurs derniers combats, elle leur aplanit la voie qui va du temps à l'éternité, et, les tenant par la main, leur aide à franchir ce terrible passage.

Les prières pour la recommandation de l'âme sont des plus belles, des plus touchantes que nous ayons. Malheureusement il ne nous est pas toujours possible de les faire. Une fausse délicatesse de la part des parents, la crainte d'impressionner le malade en lui faisant comprendre la gravité de son état, nous empêchent souvent de rendre au mourant ce salutaire et important service. Heureux quand nous avons pu vaincre les résistances de l'entourage, confesser, communier et oindre des suprêmes onctions celui qui va paraître tout à l'heure devant son Juge ! Ces devoirs accomplis, l'accès auprès du malade ne nous est pas toujours facile, et s'il conserve sa raison, la récitation à haute voix des prières que nous allons vous faire connaître nous devient trop souvent impossible. Lâches appréhensions, craintes pusillanimes qui ne devraient point trouver place dans le cœur de vrais chrétiens, pas plus que chez les parents ou amis qui l'entourent !

II. On allume un cierge béni que tient le malade ou l'un des assistants, ou qu'on place sur une table. Le prêtre, à genoux, récite, de concert avec les fidèles présents, un abrégé des Litanies des saints. C'est le Christ qu'il invoque, c'est la Vierge sa mère, ce sont les anges, les justes, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, les docteurs, les anachorètes, ce sont tous les ordres des élus, dont il appelle sur le moribond la pieuse assistance et le puissant secours. Le ciel tout entier est invité à lui venir en aide.

“ Délivrez-le, Seigneur, de votre colère, de la malemort, des peines de l'enfer, de tout mal, de la puissance du Diable. — Délivrez-le, Seigneur, par votre naissance, par votre croix et par votre passion, par votre mort et votre sépulture, par votre résurrection glorieuse et par votre admirable ascension, par la grâce de votre Esprit-Saint. Délivrez-le surtout au jour de votre jugement. Nous vous en conjurons, pécheurs que nous sommes, daignez l'épargner.”

Durant ces prières, le malade a sous les yeux et à la main, s'il se peut, le crucifix que le prêtre lui fait baiser de temps en temps.

III. Quand le moment suprême approche, le prêtre, témoin des combats de cette pauvre âme, et voulant lui assurer la victoire, l'interpelle et l'exhorte à rompre les liens qui l'attachent encore à la vie, et à partir pour le ciel.

“ Partez, âme chrétienne, partez de ce monde, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous ; au nom du Saint-Esprit

qui a été répandu en vous." Puis, lui montrant les divers ordres de la hiérarchie céleste dont elle va faire partie : " Partez, ajoutez-il, au nom des Trônes et des Dominations, des Chérubins et des Séraphins, des Patriarches et des Prophètes, des Apôtres, des Évangélistes, des Martyrs, des Confesseurs, des Moines, des Ermites, des Vierges, de tous les saints et saintes de Dieu."

" Sortez de ce monde, et qu'aujourd'hui votre demeure soit dans la paix et votre habitation dans la sainte Sion."

Quittant alors le malade et se tournant vers Dieu, le prêtre implore, avec les plus tendres et les plus ardentes supplications, la clémence et la miséricorde divine pour son pauvre client.

" Dieu de bonté, Dieu de clémence, vous qui, selon l'étendue de vos miséricordes, effacez les péchés des pénitents, vous qui remettez les péchés passés et les bannissez de votre mémoire, exaucez la prière de votre serviteur. Il vous fait l'aveu sincère de ses fautes et vous en demande, de toute l'ardeur de son âme, le pardon entier. Renouvelez en lui, ô Père très bon, tout ce qui a pu être altéré par le commerce du monde, par la fragilité humaine ou par la malice du démon, et rattachez à l'unité du corps de l'Église ce membre que vous avez racheté. Ayez pitié, Seigneur, de ses gémissements, ayez pitié de ses larmes, et comme il n'a confiance qu'en votre miséricorde, admettez-le à la grâce de votre réconciliation."

A mesure que l'agonie se prolonge, le ministre sacré prolonge aussi ses prières et ses exhortations. Il passe tour à tour du malade à Dieu, de Dieu au malade. Il ne se lasse pas d'implorer l'un, d'encourager l'autre. Son action est incessante, ininterrompue. Toutefois il s'arrête et suspend son ministère s'il s'aperçoit que le malade est fatigué. Rien ici qui soit nécessaire, indispensable. Tout est laissé à la discrétion et à la prudence du pasteur.

Maintenant c'est au mourant qu'il s'adresse directement : " Je vous recommande au Dieu tout-puissant, mon très cher frère ou ma très chère sœur, et vous remets entre les mains de Celui dont vous êtes la créature, afin que lorsque vous aurez payé par votre mort la dette de la nature humaine, vous retourniez à votre Créateur qui vous a formé du limon de la terre. Donc, qu'au-devant de votre âme, à la sortie du corps, la troupe brillante des Anges accoure, que le sénat des Apôtres qui doivent juger le monde vous accueille ; que l'armée triomphante des Martyrs, vêtus de leurs robes blanches, vienne à votre rencontre ; que la troupe glorieuse des Confesseurs, leur lis en main, vous entoure ; que le chœur des Vierges vous reçoive avec des chants de joie. Qu'admis dans le sein paisible d'Abraham, les Patriarches vous embrassent. Que Jésus-Christ se montre à vous avec un visage doux et rayonnant, et qu'il vous place au milieu de ceux qui sont toujours auprès de lui."

Nous ne pouvons prolonger cette citation déjà bien étendue. La prière se continue avec les mêmes accents de pieuse compassion et d'ardente charité. Elle a inspiré à un auteur liturgique de nos jours les réflexions suivantes dont nous sommes heureux de vous faire part :

“ Quelle est la religion qui ait jamais prodigué les mêmes soins à l'homme mourant ? qui l'ait soutenu dans ses derniers moments avec une charité pareille, avec un zèle aussi compatissant ? qui ait élevé son âme à de si hautes pensées ? qui l'ait transporté dans les cieux avant l'heure marquée où doivent se briser les liens qui l'attachent à la terre ? qui ait formé des vœux plus ardents pour sa félicité ? qui ait versé dans son âme des plus douces consolations ?

“ Dans ce pénible moment, dans cet éternel adieu, la charité ne semble-t-elle pas avoir épuisé tous ses trésors ? Qui pourrait entendre ces admirables prières, assister à ce spectacle, sans être pénétré des plus nobles et des plus religieux sentiments ? Oh ! comme les paroles du prêtre agrandissent la sphère de nos destinées ! A quelle hauteur elles portent nos espérances ! Et quand on réfléchit que c'est le plus souvent à un malheureux étendu sur un grabat, couvert des haillons de la misère, que ces généreux soins sont adressés, de quelle profonde vénération, de quelle immense reconnaissance ne doit-on pas être pénétré pour la religion ? ”

IV. Tout à l'heure le prêtre demandait que le mourant obtint les biens les plus magnifiques. Il va prier maintenant pour qu'il soit préservé des maux les plus horribles. Le malade, en effet, est placé entre le bien suprême, le ciel, et le mal souverain, l'enfer. Tout le soin du prêtre, tous ses efforts ont pour objet de le pousser vers le ciel, de le détourner de l'enfer, et naturellement, c'est à la bonté, à la miséricorde infinie de Dieu qu'il s'adresse. Suit donc dans la liturgie catholique une prière humble et singulièrement suppliante, dont tous les versets commencent par ces mots : “ Délivrez-la, Seigneur.”

“ Délivrez l'âme de votre serviteur ou de votre servante de tous les périls de l'enfer, des peines et des tribulations de toute sorte, que lui ont méritées ses fautes

“ Délivrez l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Noé du déluge.

“ Délivrez cette âme, Seigneur, comme vous avez délivré Abraham de la terre des Chaldéens.

“ Délivrez cette âme, Seigneur, comme vous avez délivré Job de ses souffrances.

“ Délivrez cette âme, Seigneur, comme vous avez délivré Isaac du glaive du sacrifice et des mains d'Abraham son père.

“ Délivrez cette âme, Seigneur, comme vous avez délivré Lot de Sodome et des flammes de cette ville coupable.

“ Délivrez cette âme, Seigneur, comme vous avez délivré Moïse de la main de Pharaon, roi d'Égypte.

“ Délivrez-la comme avez délivré Daniel de la fosse aux lions, les trois jeunes Hébreux de la fournaise ardente, Suzanne des fausses accusations des vieillards, David des mains de Saül, Pierre et Paul de la prison, la bienheureuse Thècle des horribles tourments auxquels elle était en proie.

“ Ainsi, daignez délivrer l'âme de votre serviteur ou de votre servante, et la faire jouir avec vous des biens célestes. Amen.”

V. La charité du ministre sacré n'est point lassée, ni ses formules de prières épuisées.

“ Nous vous recommandons, Seigneur, l'âme de votre serviteur ou de votre servante, N. N.” Il les désigne par leurs noms, leurs noms de baptême, les seuls sous lesquels ils soient connus dans l'Église. “ Nous vous prions, Seigneur Jésus-Christ, Sauveur du monde, de vouloir bien admettre au milieu de vos Patriarches celui pour lequel vous êtes descendu miséricordieusement sur la terre. Reconnaissez, Seigneur, votre créature. Elle n'a pas été faite par des dieux étrangers, mais par vous seul, Dieu vivant et véritable. Car il n'y a pas d'autre Dieu que vous, et rien n'est comparable à vos œuvres, Seigneur, réjouissez cette âme en l'admettant en votre présence, et ne vous souvenez pas de ses iniquités anciennes, des ivresses coupables où l'a entraînée la fureur du mal et la perversité de sa nature. Car, bien qu'elle ait péché, elle n'a pas cependant nié ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit ; elle a cru en eux, elle a eu le zèle de Dieu en elle, et elle a fidèlement adoré le Dieu qui a fait toutes choses.”

Oh ! que la foi est donc une chose précieuse ! De quel secours ne sera-t-elle pas un jour pour le pécheur mourant, et qu'il se félicitera de l'avoir gardée, même au milieu de ses égarements ! Ceux donc, mes Frères, que vous devez le plus craindre, ce sont ceux-là qui veulent vous ôter la foi, qui par leurs vaines théories, leurs systèmes creux et superbes, s'efforcent chaque jour, dans les journaux, dans les revues, de vous détacher de la doctrine de l'Évangile et des enseignements de l'Église. Méfiez-vous, mes Frères, de ces docteurs de mensonge, et défendez contre leurs audacieuses et sacrilèges entreprises, le bien le plus précieux que vous ayez au monde, votre foi de chrétien, votre foi de catholique.

Dans une nouvelle oraison, le prêtre conjure de nouveau le Seigneur de ne pas se souvenir des fautes et des ignorances du mourant ; il le prie instamment de lui ouvrir les cieux, de lui donner place parmi les Anges. Il appelle l'archange saint Michel, il appelle saint Pierre, saint Paul, saint Jean, le disciple bien-aimé, tous les Apôtres, tous les Saints et tous les Elus de Dieu ; il les supplie de venir au-devant de l'âme qui va quitter cette terre, et de lui obtenir par leurs intercessions puissantes une place dans la cour céleste.

Si la mort tarde à venir, des lectures sont indiquées propres à édifier le malade et à lui suggérer de saintes pensées et de pieux sentiments. C'est la prière de Notre-Seigneur à la Cène, c'est l'histoire touchante de sa Passion, ce sont des oraisons se rapportant à ces consolantes lectures ; et puis des psaumes, et puis de nouvelles oraisons. L'Église se montre véritablement prodigue envers les malades, ses enfants. Il est vrai que pour eux c'est le moment solennel, décisif. De ce moment dépend leur éternité, ou malheureuse ou bienheureuse.

VI. Enfin, le mourant étant sur le point d'expirer, le prêtre lui fait dire trois fois le saint nom de Jésus ou le dit pour lui. Il ajoute : “ Entre vos mains, Seigneur, je remets mon esprit.” “ Seigneur, recevez mon esprit.” (Paroles de saint Étienne mourant.)

— “ Sainte Marie, priez pour moi. Marie, mère de grâce, mère de miséricorde, protégez-moi contre mon ennemi, et recevez-moi à l’heure de ma mort.”

A ce moment, dans quelques églises, particulièrement à la campagne, on sonne quelques coups de cloche, pour avertir les fidèles qu’un de leurs frères est à l’article de la mort, afin qu’ils l’assistent de leurs prières.

VII. Le malade ayant rendu le dernier soupir, le ministre sacré ne laisse pas de prier encore : “ Arrivez, Saintes de Dieu, accourez, Anges du Seigneur, recevez cette âme et offrez-la devant le Très Haut.”

“ Que le Christ qui t’a appelé te reçoive, et que les Anges te conduisent dans le sein d’Abraham.”

Voilà comment la Religion adoucit les dernières angoisses des siens par les paroles les plus tendres et les plus consolantes prières. Le monde et la philosophie en ont-ils de semblables pour leurs sectateurs ? *Amen.*

M. l’abbé GAUSSENS.

---

## AU CIEL ON SE RECONNAIT

---

Il semblerait que nul ne pût douter de cette vérité consolante, et on comprend à peine qu’elle ait été l’objet d’un examen. Mais il y a en ce monde des esprits chagrins, bornés et faux, pour qui toute exagération est comme un besoin de nature. De ce qu’au ciel nous nous perdrons pour ainsi dire en Dieu ils ont aussitôt conclu que notre personnalité disparaîtrait dans une large mesure, et que, absorbés par la contemplation de l’Être divin, nous n’aurions plus, les uns envers les autres, que des relations de connaissance générale, sans nul souvenir de la vie commune menée sur la terre, dans la famille ou les liens de l’amitié. Le père jouirait du bonheur de ses enfants, mais sans savoir qui ils sont ; la fille se trouverait auprès de sa mère et ne lui donnerait point ce titre, car elle ne la reconnaîtrait pas ! l’ami passerait indifférent auprès de son ami des vieux jours ! “ Au ciel on s’oublie en Dieu ”, disent-ils sentencieusement. S’ensuivrait-il, par hasard, que la Sainte Vierge ne voit plus son fils en Jésus-Christ, que saint Joseph n’a plus souvenir de Marie, que les douze Apôtres se sont devenus mutuellement étrangers ?

Et ainsi, pendant que Dieu a tout fait pour rendre nos saints dogmes aimables et consolants, un philosophisme décevant, une prétendue théologie sans base comme sans entrailles, s’efforcent d’attribuer à la religion un enseignement sombre, désespérant, qui jamais ne fut le sien. Est-ce que, dans la parabole de l’Evangile, le mauvais riche ne reconnaît pas Lazare ? Lorsque Notre-Seigneur dépeint le jugement dernier, il marque que les damnés recon-

naîtront avec douleur Abraham, Isaac, Jacob, tous les prophètes, éclatants de la gloire éternelle : faudrait-il donc dire que les élus, eux, ne les reconnaîtront pas ? Est-ce que la sainte liturgie, dans l'oraison pour nos parents, ne dit pas en toutes lettres : Seigneur, " ayez pitié des âmes de mon père et de ma mère ; pardonnez leurs péchés, et faites que je les voie dans la joie de l'éternelle clarté ? " Est-ce qu'elle ne fait pas une continuelle allusion au *consortium*, à la réunion, aux embrassements de l'autre vie ? Est-ce que l'expression si catholique : " Je vais rejoindre les miens, il est allé retrouver son fils, son père, son épouse " ; ne serait qu'un mensonge ? Est-ce que notre cœur, qui sur ce sujet parle si haut, pourrait nous tromper ? Est-ce que la Providence, qui a tout coordonné dans sa sagesse, qui combina les moindres détails de la création, nous aurait fait naître les uns auprès des autres sans un dessein propre, et tout à fait au hasard ? Et d'ailleurs, après la résurrection par exemple, nous aurions donc perdu ou le sens de la vue ou notre propre ressemblance si ceux qui ont vécu avec nous ne nous reconnaissaient pas ? — Consolez-vous, âmes aimantes : oui, nous nous reconnaitrons au ciel, tous, sans difficulté, et ce sera l'une des félicités que Dieu nous a réservées dans la tendresse de ses miséricordes. Écoutez là-dessus un savant prélat, Mgr Malon, évêque de Bruges.

" La société des saints, dit-il, constitue la Jérusalem céleste, la sainte Sion, la cité de Dieu. Mais une ville a ses magistrats et ses principes, comme elle a ses citoyens. Elle suppose entre les personnes qui la composent des rapports de supériorité et de subordination dans l'ordre moral, rapports qui n'existent point sans connaissance mutuelle. La société des saints est la famille de Dieu : famille spirituelle, transportée de la terre au ciel ; famille où Marie est encore mère et distingue ses enfants bien-aimés : or, conçoit-on une famille dont les membres ne se connaissent point entre eux ? peut-il se faire que les enfants connaissent leur père et leur mère sans que les frères et les sœurs aient des rapports fraternels ?

" La société de saints, poursuit le docte évêque, forme une hiérarchie céleste, à l'imitation de celle des anges, si toutefois elle ne se confond pas avec celle-ci. Or, nous savons que les anges se connaissent entre eux, puisque les ordres supérieurs éclairent, illuminent les ordres inférieurs, et que tous s'aident mutuellement à louer, à bénir, à adorer le Dieu trois fois saint. Les bienheureux agiront de même ; et, puisque les saints anges les connaîtront comme les remplaçants des anges tombés, eux aussi connaîtront les anges et se connaîtront réciproquement. — D'ailleurs, l'Église militante n'est-elle pas une image imparfaite de l'Église triomphante ? S'il en est ainsi, l'Église triomphante conservera donc dans son sein le cachet, si je puis parler ainsi, de l'Église militante. Je veux dire que l'ordre et l'harmonie qui règnent ici-bas parmi les enfants de Dieu, pour les préparer au bonheur du ciel, passeront avec eux dans le séjour des élus. Ainsi, les pasteurs, au ciel, se trouveront à la tête de leurs troupeaux, les évêques à la

tête des fidèles de leurs églises, les souverains-pontifes à la tête de toute l'Église catholique, les patriarches, des ordres religieux à la tête de leurs familles spirituelles et de tous ceux qui ont suivi leur règle, porté leur habit, imité leur exemple". Mais cet ordre et cette harmonie reposent sur la connaissance réciproque des personnes, et sur des relations de l'ordre moral qui sans connaissance réciproque sont impossibles.

La nature même de la béatitude céleste fournit à ce sujet des preuves irréfutables. Cette béatitude repose tout entière sur la vision béatifique, c'est-à-dire sur la vue intellectuelle de la Divinité. Et qu'est-ce que la vue intellectuelle sinon la connaissance, l'action de l'esprit ? Le développement de l'intelligence sera donc en quelque sorte la mesure du bonheur du ciel. Le bonheur résulte, il est vrai, de l'amour ; mais l'amour lui-même est nécessairement proportionné à la connaissance que l'on a de l'objet de son bonheur. On n'aime point ce que l'on ignore, et l'on aime infiniment ce que l'on connaît comme infiniment aimable. L'intelligence est donc la faculté par laquelle les bienheureux saisissent le bonheur. Et l'on supposerait chez les élus une ignorance complète de ce qui les entoure et de ce qui les intéresse au plus haut degré ! On pourrait croire qu'ils jouissent de la connaissance de l'essence de DIEU, et que dans cette essence ils ne contempnent point les jouissances qu'y puisent les autres bienheureux ! Cela est tout à fait impossible. La puissance qu'a acquise leur esprit pour contempler la Divinité, source de tout bonheur, les aide puissamment à connaître ceux que l'essence divine béatifie autour d'eux. Ils ne jouissent pas seulement du rayon de lumière qui les met en contact avec la Divinité, mais de l'océan de clarté qui les inonde, et qui les met en rapport avec toutes les félicités du ciel.

De plus, encore que le bonheur essentiel des élus consiste dans la vision et la possession de l'essence divine, cependant leur béatitude se complète et s'achève, si l'on peut parler ainsi, par la connaissance qu'ils acquièrent de la béatitude des amis de DIEU. Au ciel comme sur la terre, DIEU reçoit non seulement des hommages isolés, mais aussi les louanges collectives de tous ses enfants réunis. Pourquoi, enfin, dans le ciel ces auréoles ou sigues particuliers de vertu et de gloire ? Pourquoi les martyrs, les vierges, les justes, les docteurs, les pontifes, les prêtres, porteront-ils une marque distinctive au milieu de la lumière commune, sinon pour être facilement reconnus et glorifiés par leurs frères ? Certes, ce n'est point pour fixer l'œil de la Divinité ou des anges que ces sceaux particuliers de mérites et de gloire sont nécessaires, c'est pour attirer les regards des autres élus. Les bienheureux reconnaîtront donc et distingueront les martyrs des simples justes et des vierges, et, tout en reconnaissant leurs mérites, ils reconnaîtront aussi leurs personnes. Il y a donc entre les bienheureux toute une suite de rapports mutuels d'admiration, de félicitations, d'applaudissements, de louanges, qui supposent évidemment une connaissance personnelle claire et directe.

Ce n'est pas tout encore. Ainsi que nous le disions ci-dessus, la résurrection des corps est certaine. Elle n'est point rigoureusement nécessaire pour que les élus se reconnaissent entre eux ; les âmes, dépouillées de leurs corps, revêtent des formes intellectuelles que les intelligences dégagées de la chair peuvent apercevoir, distinguer, connaître. Cependant il est certain que la réunion du corps à l'âme, qui reconstitue l'individualité terrestre brisée par la mort, sera un moyen puissant de distinguer les élus les uns des autres ; et, quoique la résurrection de la chair ait d'autres fins sublimes qu'il est inutile d'énumérer ici, il est permis de croire qu'elle contribuera aussi, pour une part, à faciliter aux bienheureux la connaissance qu'ils posséderont de leurs parents, de leurs amis et de leurs bienfaiteurs.

Le dogme de l'invocation des saints ajoute ses lumières à celles qui viennent d'être indiquées. — S. Pierre écrivait, aux fidèles qu'il avait convertis, qu'après sa mort il se souviendrait d'eux. Ces fidèles avaient donc un droit tout particulier de l'invoquer après sa mort. Ce droit, nous l'avons, dans une certaine mesure, à l'égard de tous les saints, mais surtout de ceux dont nous portons le nom, ou qui, à un titre quelconque, sont devenus nos patrons particuliers. Arrivés au ciel, les saints que nous avons invoqués sur la terre, et qui nous connaissaient, cesseront donc de nous distinguer parmi tous les élus ? On ne peut supposer pareille chose. Loin de se briser quand nous montons au paradis, les liens d'amour qui nous unissent aux saints se fortifient et se resserrent. Les saints qui nous connaissaient nous connaissent donc encore ; et comme cette prérogative est essentiellement commune à tous les élus, tous les élus se connaissent mutuellement pendant toute l'éternité.

Le texte suivant est tiré du grand discours (que nous donnons plus loin) de S. Jean Damascène sur les âmes du purgatoire :

“ Que l'on n'aille point s'imaginer que, dans cette immense réunion devant DIEU, nous serons les uns aux autres des étrangers. Chacun reconnaîtra ses proches, sans aucun doute et parfaitement : non pas, il est vrai, par les traits du corps, mais par l'œil perspicace de l'âme. Est-il besoin de le démontrer ? Notre-Seigneur nous le dit formellement : *Le riche, levant les yeux, aperçut Lazare se reposant dans le sein d'Abraham.* Abraham reconnut lui-même ce mauvais riche. Vainement on objecterait que ceci est une parabole : les paraboles de JÉSUS-CHRIST s'appuient sur ce qui est, sur ce qui arrive, sur ce qui est arrivé réellement. S. Chrysostome va plus loin. — “ Nous reconnaitrons, dit-il, non seulement ceux que nous avons connus ici-bas, mais ceux même que jamais nous n'avons vus. Jamais vous n'avez vu Abraham, ni Isaac, ni Jacob, les patriarches, ni les prophètes, ni les apôtres, ni les martyrs ; et cependant vous les connaîtrez alors, et vous direz : *Voici Abraham, voici Isaac, Jacob, les patriarches ; voici Pierre, Paul, tous les apôtres ; voici David l'aïeul du Sauveur, et avec lui la troupe des prophètes ; voici Jean le précurseur, Étienne le premier des martyrs ; voici l'assemblée des saints.* ” — S. Basile à son tour, cet homme si



expérimenté dans les choses divines, s'adressant aux avares, leur dit : " Ne vous déterminerez-vous point à penser enfin au jugement de DIEU ? C'est alors que vos victimes vous environneront en vous poursuivant de leurs cris. Quelque part que vous jetiez les yeux, ils s'arrêtent sur les visibles représentants de vos crimes : voici les orphelins, voici les veuves, ici les pauvres que vous avez maltraités, les serviteurs que vous avez frappés, les voisins qui ont souffert de vous." — S. Ephrem, à qui fut manifesté dans le détail le second avènement du Seigneur, n'est pas moins formel. " Alors, dit-il, les parents seront condamnés par leurs " enfants, s'ils n'ont pas accompli les œuvres saintes ; la séparation " se fera, et parmi des larmes amères ils s'adresseront le dernier " adieu." — Ecoutez encore S. Athanase, ce héros de la vertu et de la doctrine, cette colonne de l'Église de DIEU. Il parle des défunts. " Dieu accorde, de plus, à ceux qui seront sauvés, que " jusqu'au jour de la résurrection générale, ils vivent ensemble " et se réjouissent dans l'attente des divins bienfaits qui leur sont " encore réservés. Au contraire, les pécheurs sont privés de cette " consolation, ils ne se reconnaissent point. Mais, au dernier " jugement, de même que les actions de tous seront découvertes, " de même tous les visages, et pour tous, jusqu'à ce que la séparation " se fasse, et que chacun se rende au lieu qui lui est réservé : les " justes dans le sein de Dieu, les méchants dans leur séjour à part, " où, mêlés les uns aux autres, ils seront les uns aux autres des " étrangers, sans avoir même le soulagement de se connaître." — " D'ailleurs, continue S. Jean Damascène, si cette reconnaissance n'avait pas lieu au jugement, les réprouvés manqueraient à la honte qui les attend. Cette honte exige qu'ils connaissent et qu'ils soient connus, qu'ils rougissent et qu'ils cherchent à se cacher. — Que nous devons donc nous reconnaître tous, cela n'est pas douteux, on ne saurait nier ce point."

Enfin, si les bienheureux ne se reconnaissaient pas les uns les autres, quelle idée pourrait-on se faire du bonheur du ciel ? Il faudrait nécessairement s'imaginer une multitude d'êtres isolés les uns des autres, sans action ni rapports réciproques. Leur esprit et leur cœur seraient absorbés, je le veux, dans la connaissance et dans l'amour de la nature divine, mais l'ensemble ne formerait plus ni une société d'amis, ni la famille spirituelle, ni la cité de DIEU.

S. Théodore Studite, qui était abbé en Orient et qui vivait au VIII<sup>e</sup> siècle, commentant le mot de Notre Seigneur, que les douze Apôtres jugeront les douze tribus d'Israël, en infère justement que pour prononcer la sentence ils devront connaître les âmes, et continue ainsi : — " Croyons, croyons encore, croyons toujours, que nous ressusciterons, que nous serons incorruptibles, et que nous nous reconnaitrons les uns les autres, comme nos premiers parents se connaissaient l'un l'autre dans le paradis terrestre, avant le péché, lorsqu'ils étaient encore exempts de toute corruption. Oui, il faut le croire, le frère reconnaitra son frère, le père ses enfants, l'épouse son époux, l'ami son ami ; j'ajoute même : le religieux

reconnaîtra le religieux, le juste reconnaîtra le juste, le martyr son compagnon d'armes, l'apôtre son collègue dans l'apostolat. Nous nous connaissons tous, afin que l'habitation de tous en Dieu soit rendue plus joyeuse par ce bienfait, ajouté à tant d'autres." On trouve des textes aussi exprès dans S. Athanase, S. Grégoire-le-Grand, S. Bernard, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Chrysostome.

Les bienheureux ont une science infuse et actuelle, une science naturelle et acquise, et celle-ci n'est point détruite par la première. Ils n'ignorent ni les besoins ni les prières de ceux qui les invoquent, nous venons de le remarquer. S. Grégoire de Naziance, en finissant l'éloge de S. Cyprien, s'écrie : "O vous, du haut du ciel, regardez-nous avec bonté ; gouvernez nos discours et notre vie, paissez ce vertueux troupeau, aidez son pasteur." Dans l'Écriture, nous voyons Onias et Jérémie, déjà morts, s'intéresser au sort des Juifs, prier pour leur délivrance, et remettre à Judas Machabée le glaive qui doit lui assurer la victoire. Dans l'Apocalypse (v. 8), on nous montre les bienheureux offrant au Seigneur les prières qui sont montées de la terre comme des parfums, et ils savent que leurs persécuteurs sont encore impunis. Pourquoi donc ceux qui furent ici-bas leurs protecteurs ou leurs protégés, et qui leur tiennent maintenant compagnie dans la gloire, seraient-ils seuls à n'en être pas reconnus ? Pourquoi cette exception, toute semblable à un châtiment ? pourquoi cet appauvrissement du cœur, qui serait ainsi privé de toutes ces saintes affections auxquelles il doit peut-être son entrée dans la patrie de la charité, ou bien un rang plus élevé dans le royaume de la pure lumière et du parfait amour ? Non, cela ne se peut pas, et nous aurons là-haut, Dieu en soit béni, le bonheur de reprendre, purifiées, agrandies, éternelles, nos chères relations de famille, qui ne sont point le résultat du hasard, dans l'immense combinaison des êtres que Dieu a destinés au pèlerinage de cette vie. Nous ressusciterons aux autres, nous ressusciterons à nous-mêmes. Tout le bien que nous aurons opéré revivra dans notre mémoire avec une fraîcheur et une vivacité de sentiments que nous n'aurons jamais connues. Nous garderons le souvenir de nos épreuves intérieures et spirituelles, nous garderons le souvenir de nos douleurs physiques et de tous nos travaux. Qu'il nous sera doux alors de repasser souvent par la pensée sur tous ces sillons du temps où les larmes de nos yeux et les sueurs de nos membres tombèrent, comme une rosée féconde, pour enrichir la moisson de nos mérites éternels ! Mais quoi ! tous les heureux habitants du paradis, dans leurs entretiens intimes, ne parleraient jamais de leur passé, laisseraient ignorer la grandeur et la multiplicité de leurs combats sur la terre, et ne se révéleraient pas une seule circonstance qui leur apprit qu'ils furent ici-bas contemporains, voisins, parents, ou amis ? C'est impossible ! Or, au ciel, avec la science croît la charité : car, comme le soleil nous envoie dans un seul et même rayon deux choses à la fois, la lumière et la chaleur, ainsi cette mutuelle connaissance que Dieu donne à ses élus est toujours accompagnée d'amour. Et comme

on devient, à mesure qu'on s'approche de la flamme, plus enflammé plus embrasant, de même plus on approche de ce grand DIEU, qui est un feu consumant, plus on est aimé plus on est aimant. *La charité ne s'éteint jamais*, a dit l'Apôtre, et cette charité qui ne meurt pas embrasse, dans son unité, DIEU, nous-mêmes et le prochain. Il n'y a plus, en effet, deux ou trois vertus de charité, mais une seule. Si donc la charité du juste mourant monte avec lui dans le ciel, si elle brille d'un éclat plus radieux sur les horizons sans nuages de la bienheureuse éternité, comme un astre qui en s'élevant accroît ses splendeurs, pourquoi ce juste cesserait-il de brûler des mêmes ardeurs pour tous ceux qu'il aime saintement sur la terre ? Pourquoi lorsqu'il aime plus son DIEU, lorsqu'il s'aime lui-même, n'aimerait-il pas aussi son prochain davantage ? — Dans une des révélations dont il favorisa sainte Catherine de Sienne, DIEU daigna lui dire : “ Bien que tous mes élus soient indissolublement unis ensemble par une parfaite charité, il y a toutefois une singulière communication, une joyeuse et sainte familiarité, entre ceux qui se sont réciproquement aimés en ce monde. Par ce mutuel amour ils s'efforçaient de croître dans ma grâce, en allant de vertu et vertu ; par lui, l'un était pour l'autre un moyen de salut ; par lui, l'un et l'autre s'entr'aidaient à me glorifier, en eux-mêmes et dans le prochain. Eh bien, ce saint amour mutuel n'est aucunement diminué dans l'éternité ; il leur apporte, au contraire, une plus grande abondance de joie et de contentement d'esprit.”

L'une des plus ingénieuses fictions de Dante, dans sa grande trilogie, *Paradis-Purgatoire-Enfer*, est de représenter DIEU comme un centre éternel et suprême, et tous les êtres gravitant autour de lui dans une série de cercles, plus ou moins éloignés suivant le mérite et la pureté de chacun. A mesure que cet éloignement s'accuse, l'ardeur pour se rapprocher du centre divin augmente, l'impossibilité d'y réussir est elle-même une pénitence et une purification graduelle qui, accomplie, permet de s'élever de cercle en cercle. L'éternel tourment des damnés serait surtout cette éternelle attraction à laquelle ils ne peuvent qu'obéir, et qui jamais ne sera satisfaite. Image saisissante tout au moins, si elle n'est point une exacte peinture de ce qu'en cette vie nous pouvons connaître, DIEU en ayant fait le secret de son éternité.

† *Marie-Louise de France*, fille de Louis XV, qui avait embrassé la règle austère du Carmel, voyant approcher la mort, s'écriait : “ Il est donc arrivé, ô mon DIEU, il est arrivé ce moment ! Oh ! qu'il m'est doux de vous sacrifier ma vie ! ” Et comme ses sœurs pleuraient autour de son lit : “ Point de larmes, leur dit-elle : oui, j'espère que nous nous retrouverons toutes dans l'endroit où je vais.” La jeune sœur chargée de la soigner l'avait quittée par obéissance pour aller prendre un peu de repos. La sainte religieuse, ne voulant pas lui causer le chagrin de ne plus la retrouver à son réveil, l'envoya chercher. Dès qu'elle parut : — “ Adieu, sœur Séraphine, lui dit-elle avec un pieux transport : c'est tout de bon que je m'en vais ! — Et où allez-vous donc, ma mère ? ” s'écria celle-ci

en courant à elle avec l'expression d'une amère douleur. — " Gardez-vous de me plaindre : je croyais que le Bon Dieu me réserverait encore bien des croix, et voilà que par sa miséricorde tout est fini ! J'ai la confiance qu'il me donnera son paradis : ne suis-je donc pas très heureuse ? Non je n'aurais jamais cru qu'il *fût si doux de mourir.....*" Et peu après : " Il est donc temps ! allons, hâtons-nous d'aller au ciel." Et elle expirait doucement, le 23 décembre 1787.—Au moment où elle rendait le dernier soupir, quelques religieuses qui priaient pour elle devant le Saint-Sacrement entendirent un bruit extraordinaire dans le chœur, sans que rien y donnât lieu. C'était l'âme bienheureuse, sans doute, qui les avertissait de son départ et les remerciait de leurs prières. Marie-Louise, avant de mourir, avait promis à l'une des sœurs que, dès qu'elle serait auprès de Dieu, elle le prierait de la délivrer de sa frayeur au sujet des morts. Elle tint parole, et montra bien que du haut du ciel on reconnaît les siens. A peine eut-elle expiré, que la sœur fut entièrement guérie. La pensée de la peur ne lui venait pas même auprès du corps, non encore, enseveli, de sa bonne mère. Plusieurs miracles suivirent le trépas de cette admirable servante de Dieu.

Le bienheureux *Henri Suso*, de l'ordre de S. Dominique, avait pris ce dernier nom (celui de Suso), qui était celui de sa mère, pour honorer la piété maternelle, à laquelle il devait tout. Cette vertueuse mère était morte un vendredi-saint, à la même heure que Notre-Seigneur. Henri étudiait alors à Cologne. Elle lui apparut durant la nuit, toute resplendissante. " Mon fils, lui dit-elle, aime de toutes tes forces le Dieu tout-puissant, et sois bien persuadé qu'il ne t'abandonnera jamais dans tes travaux et tes peines. J'ai quitté le monde, mais ce n'est pas là mourir, puisque je vis heureuse dans le paradis, où la miséricorde divine a récompensé l'amour immense que je portais à la Passion de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. — O ma sainte et tendre mère, s'écria Henri, aimez-moi toujours dans le ciel comme vous l'avez fait sur la terre, et ne m'abandonnez jamais dans mes afflictions ! " La bienheureuse disparut, et son fils resta inondé de consolation.

" Puisque nous vivons ici-bas comme des étrangers et des voyageurs, soupignons après le jour qui nous ramènera dans notre demeure et qui nous réintégrera dans le royaume des cieux. Quel est celui qui, étant exilé, n'aurait pas hâte de rentrer dans sa patrie ? Quel est celui qui, pressé de retourner par mer auprès des siens, ne désirerait par ardemment un vent favorable, afin de pouvoir plus tôt embrasser ceux qui sont chers ? Notre patrie, c'est le paradis, et les patriarches nos ancêtres nous y ont devancés. Hâtons nous donc, et courons pour voir notre patrie et saluer nos ancêtres. Nous sommes attendus par un grand nombre de personnes qui nous sont chères ; nous sommes désirés par une foule considérable de parents, de frères et d'enfants, qui désormais assurés de leur immortalité, conservent encore de la sollicitude pour notre salut. Aller les voir, aller les embrasser, ah ! quelle joie tout ensemble et pour eux et pour nous ! "

# PARTIE LEGALE

## LEGS D'ALIMENTS

QUESTION.—Par son testament fait devant moi, le nommé Louis M..... a légué, à titre d'aliments, à sa nièce Marie M..... une rente et pension annuelle et viagère de cent-vingt piastres, et il a institué quatre autres neveux et nièces ses légataires universels. Marie M..... peut-elle exiger sa rente d'un seul des légataires, sauf le recours de celui-ci contre les autres pour leurs parts ? Est-ce que l'article 558 du code de Procédure civile ne fournit pas un argument en faveur de la solidarité ?

*Jeune notaire.*

RÉPONSE.—Non. Les legs d'aliments ne sont pas dûs solidai-  
rement. Relativement à leur exigibilité ils ne sont pas plus privi-  
légiés que les autres legs en général ; et, comme pour tous les  
autres legs, le légataire d'aliments n'a de recours contre chaque  
héritier ou légataire universel que pour sa part. Ainsi dans le cas  
de votre cliente, son recours annuel contre chacun des légataires  
universels de Louis M..... se réduit à la somme de trente piastres.

Voyez l'article 880 du Code Civil. La loi 3 D. *de alimentis legatis*  
(1) qui paraît contraire n'est pas suivie dans notre droit.

L'insaisissabilité des pensions données à titre d'aliments,  
décrétée par l'article 558 du code de Procédure civile, et l'incessi-  
bilité ordonnée par le testateur n'ont aucune influence sur le  
paiement qui reste toujours divisible entre tous les légataires  
universels.

## QUESTION DE SUCCESSION

*Les journaux publiaient dernièrement la dépêche suivante :*

### LES CRIMES DE RAVACHOL

L'ASSASSINAT DES DAMES MARCOU.

Paris, 6 avril, 1892.

Au cours de son interrogatoire par le juge d'instruction, l'anar-  
chiste Ravachol a avoué à M. Atthalin qu'il n'avait jamais reculé  
devant rien pour assurer le triomphe de ses idées révolutionnaires  
et en faire la propagande la plus active. D'après lui, c'est le besoin  
de se procurer l'argent nécessaire à cette propagande qui l'aurait  
poussé à assassiner l'ermite de Chambles. Mais ce ne serait pas le  
seul crime que Ravachol aurait à se reprocher.

Alors que traqué par la police au sujet de ce dernier crime, il se-

(1) Pandectes de Pothier, livre 34, Titre 1er, No 22.

cachait à St-Etienne, chez le compagnon Béala, qui lui avait donné asile, celui-ci le prévint que sa retraite était découverte et que son arrestation était imminente. N'ayant pas l'argent qu'il lui fallait pour fuir, Ravachol résolut de commettre un second assassinat. Il pénétra chez les dames Marcou, établies quincaillères au No 13 de la rue de Roanne, et les assomma toutes deux à l'aide d'un marteau dont il s'était muni chez Béala avant de sortir. Puis il les dévalisa. C'est Béala qui a fait ces révélations au cours de l'instruction.

Voici, d'après l'enquête judiciaire ouverte à cette époque, dans quelles circonstances ce double meurtre a été accompli. Le 27 juillet 1891, à neuf heures et demie du soir, Mme veuve Marcou, âgée de soixante-seize ans, et sa fille, âgée de quarante-six ans, venaient de fermer leur magasin. Les volets clos, elles allaient pousser la porte lorsqu'un homme dut se présenter sous prétexte d'un achat urgent ; on ne croit pas devoir lui refuser, il s'avance vers le comptoir, demande un objet quelconque et, pour gagner du temps, fait le difficile.

Mlle Marcou cherche encore dans les tiroirs. A ce moment, la mère arrive, va pour passer près de sa fille ; l'homme se précipite sur elle et d'un formidable coup de marteau l'étend à terre. Mlle Marcou se retourne, mais avant qu'elle ait pu se rendre compte de ce qui se passait, l'assassin s'est jeté sur elle, et la malheureuse tombe, tenant entre ses mains crispées un paquet de vis.

Ses victimes achevées, le meurtrier allume une bougie, fouille la maison de fond en comble et se retire tranquillement sans avoir pu mettre la main, toutefois, sur d'autres sommes d'argent que celle, relativement minime, que renfermait le comptoir de la quincaillerie.

La succession des victimes, qui se chiffre par 3 ou 400,000 francs, a donné lieu à un procès civil fort curieux, les héritiers se trouvant en présence de deux testaments par lesquels les dames Marcou se léguaient mutuellement la totalité de leur fortune. Une question de survie très difficile, sinon impossible à résoudre, s'est donc posée : qui de la mère ou de la fille est morte la première ?

Les médecins déclarent que les constatations faites lors de la découverte du crime n'autorisent aucune conclusion dans un sens ou dans l'autre, et le tribunal saisi de l'instance a ajourné le débat *sine die* jusqu'à l'arrestation du meurtrier.

A Ravachol maintenant de prononcer et de faire attribution de l'héritage de ses victimes.

NOTE ÉDITORIALE.—*On appelle en droit commorientes les personnes appelées à la succession l'une de l'autre, qui périssent dans un même événement, v. g. un incendie, un naufrage, une inondation, une explosion de dynamite, etc.*

*Les articles 720, 721 et 722, du code Napoléon et les articles 603, 604 et 605 de notre code civil établissent des présomptions qui servent à déterminer à qui la succession doit être attribuée.*

*En parlant des commorientes notre article 604 déclare que : " Si*

“ les uns étaient au dessous de quinze ans ou au dessus de soixante et les autres dans l'âge intermédiaire, (1) la présomption de survie est en faveur de ces derniers.”

### JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE.

*Responsabilité des compagnies de télégraphe :*

COUR SUPÉRIEURE DE L'IOWA—ÉTATS-UNIS. (2)

JUGÉ : 1° Qu'une compagnie de télégraphe qui n'a pas envoyé le message qui lui a été confié, est responsable des dommages, quoiqu'elle ait fait imprimer en tête de ses blancs de télégrammes que personne n'aurait le droit de réclamer des dommages pour erreurs, délais, ou non livraison des messages.

2° Que, malgré tel avis imprimé, une compagnie de télégraphe est responsable pour n'avoir pas remis une dépêche, lorsqu'il est prouvé clairement que telle dépêche n'a pas été remise et que rien ne démontre qu'on ait fait des efforts pour la faire parvenir à destination.

NOTE ÉDITORIALE.—Je parlerai une autre fois d'un jugement rendu ici par la cour d'Appel. *Re Laurence & Cie vs. la compagnie de télégraphe "Great North Western."*

---

# MANUEL D'HYGIÈNE

A L'USAGE  
DES ECOLES ET DES FAMILLES

Par le Dr S. Lachapelle,

Le seul préparé par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec

ADOPTÉ ET LE SEUL RECOMMANDÉ PAR LES

Conseils de l'Instruction Publique des Provinces de Québec et de Manitoba

VINGTIÈME MILLE

1 volume in-12, cartonné.....Prix : 25 cts

**N. B.**—L'Enseignement de l'hygiène est maintenant obligatoire dans toutes les écoles.

(1) C'est-à-dire entre 15 et 60 ans.

(2) Traduction de la *Justice*.

# LA FILLE DU MAÎTRE DE CHAPELLE

A. M. LÉON AUBINEAU.

(Extrait des *Légendes de Trianon.*)

(Suite et fin)

V

## L'HOTEL FIEUBET.

A la fin de l'automne, Dumont et sa fille quittèrent Versailles et vinrent habiter l'hôtel Fieubet, situé sur la rive droite de la Seine, près du couvent des célestins, et en face de la pointe orientale de l'île Saint Louis. Cette élégante demeure appartenait alors à une vieille dame veuve, qui passait dix mois de l'année dans les terres de sa fille, mariée en Poitou. Elle avait un petit-fils jésuite, et, pour l'amour de lui, était toute dévouée à la Compagnie. Aussi elle consentit volontiers à loger le nouvel organiste des pères. Dumont et sa fille trouvèrent leur appartement prêt et meublé pour les recevoir. La vue qu'ils découvraient de leurs fenêtres était magnifique : en face d'eux, de l'autre côté de la Seine, et par dessus les arbres des jardins de l'hôtel Lambert, ils voyaient les clochers de Saint-Séverin, de Saint-Etienne, de Saint-Germain des Prés, et de bien d'autres églises qui n'existent plus, et le dôme du Val-de-Grâce ; à droite, la Cité, couronnée par les tours de Notre-Dame et les clochers de ses dix-sept églises ou chapelles, et, plus loin, le cours de la Seine jusqu'au Louvre ; à gauche, la haute Seine et l'île Louviers, couverte de prairies ; sur l'autre façade, on dominait les jardins et les hôtels du quartier du Marais, alors le plus beau de Paris.

Les agréments de ce logis, l'accueil qu'il reçut chez les pères, l'excellent orgue qu'il eut à toucher, réussirent à distraire Dumont. La beauté de la chapelle lui rappelait Versailles, et il prit plaisir à faire chanter les novices des jésuites. Bientôt tout Paris voulut entendre la belle musique qui se faisait chez les pères. Ces succès et les fréquentes visites du bon père Rapin, — qui, tout habitué qu'il fut à fréquenter les compagnies élégantes, n'oubliait pas plus son vieil ami que ses malades de l'Hôtel-Dieu — parurent rendre un peu de gaieté et de courage au maître de chapelle. Mais, quand l'été revint, il se prit à regretter les ombrages de Versailles ; il perdit le sommeil, et passait souvent ses nuits sur la terrasse ou dans le belvédère de l'hôtel Fieubet.

Marie s'y plaisait aussi : elle aimait à écouter les carillons des clochers, répondant au bourdon de Notre-Dame, et le bruit loin-



rain de la ville ; elle regardait le mouvement incessant des ports, les trains de bois descendant la rivière, les coches d'eau, les nombreuses barques qui sillonnaient la Seine, et elle disait à son père : " La vue de ce beau fleuve ne vous plaît-elle pas, cher père ? Ce que nous voyons d'ici est bien plus animé que la plaine de Trianon. Rien n'est agréable comme d'habiter au bord d'une rivière. "

" Je n'aime pas à regarder l'eau couler, " dit Dumont : " ce mouvement régulier, monotone, m'attriste comme la vue d'un sablier. Ah ! Marie ! si tu voyais la mer ! ses flots chantent, et le rythme de leur plainte éternelle est incessamment varié. On ne se lasse jamais de les contempler, tandis que le vertige me prend dès que je reste quelques minutes les yeux fixés sur le fleuve. Ecoute, Marie : je veux que tu voies la mer. Dès qu'André sera de retour, dès que tu seras mariée, je vous emmènerai à Ostende. Nous irons aussi à Liège. Je veux revoir mon pays avant de mourir. Si, comme je l'espère, André revient le mois prochain, nous ferons notre voyage aux vacances. "

" Mon père, " dit timidement Marie, " en attendant ce grand voyage, j'en voudrais bien faire un petit avec vous. La tourière des carmélites m'a apporté hier un billet de ma tante. Elle s'étonne de n'avoir pas encore reçu les fleurs d'oranger que je lui portais chaque année et que M. de la Quintinie m'avait bien promis d'envoyer au Carmel. Il faudrait aller lui rappeler cette promesse. Si vous le voulez bien, nous irons demain à Versailles par le coche. "

" Vas-y avec Manon, ma fille, " dit Dumont, " mais ne me demande pas de t'accompagner : cela me ferait trop de peine d'aller à Versailles. Mais je suis content que tu fasses ce petit voyage. Tu tâcheras de voir la reine. J'irai passer la journée chez les pères. On répare l'orgue : ma présence y sera utile. "

Le lendemain, 30 juillet, dès l'aurore, Marie, toute joyeuse d'aller revoir Versailles, se leva, éveilla Manon et fit ses apprêts de départ. En ce temps-là le coche mettait quatre heures à aller de Paris à Versailles. C'était une grande et lourde patache, attelée de quatre chevaux. On relayait et on ajoutait deux à la montée de Sèvres. Le coche s'arrêtait trente fois en route, et versait régulièrement deux ou trois fois par mois. Ces accidents venaient de ce que cette patache, surchargée de provisions, de ballots de toute sorte, étaient souvent obligée de céder le haut du pavé aux brillants équipages des personnes de la cour. Cela arrivait surtout après les pluies, quand les bas côtés de la route se garnissaient d'ornières profondes.

Le jour où partit Marie, une petite pluie, succédant à une longue sécheresse, avait seulement abattu la poussière, de sorte que le coche arriva sans accident à Versailles et s'alla remiser, comme d'habitude, à l'auberge du Chariot d'Or, rue de la Pompe.

Il était midi. Marie et Manon entrèrent à l'hôtel pour remettre en ordre leur modeste toilette, et se firent servir à dîner dans la salle commune.

Il y avait assez de monde, et elles entendirent plusieurs personnes parler de la reine avec inquiétude.

“ Sa Majesté est-elle vraiment malade ? ” dit un homme de la campagne.

“ Oh ! ce n'est rien ! ” dit une bourgeoise : “ pas plus tard qu'hier, j'ai vu la reine au parc. Elle se promenait avec madame de Maintenon et d'autres dames, et on faisait jouer les eaux pour la divertir. ”

“ C'est justement pendant cette promenade que la reine a été prise d'un frisson, ” dit l'hôtesse, qui rentrait en ce moment “ J'arrive du château, et j'ai vu l'une des femmes de chambre de Sa Majesté. Elle m'a dit que, bien heureusement, la maladie avait été prise à temps, et que M. Fagon avait déjà saigné la reine trois fois. ”

“ Il veut donc la tuer ? ” s'écria un jeune homme qui payait son écot. “ Ah ! Molière n'en a pas assez dit sur ces bourreaux de médecins ! ”

“ Fi, monsieur ! ” dit l'hôtesse, “ pouvez-vous tenir des propos pareils sur le médecin du roi ? ”

Et, les murmures de tous les assistants confirmant le blâme de madame l'hôtesse, le jeune homme ne souffla plus mot, et partit.

“ Allons au château, ” dit Marie : “ ce n'est que là que nous aurons des nouvelles sûres. ”

La cour d'honneur était, comme de coutume, remplie de monde. Courtisans, valets, officiers, soldats et badauds allaient et venaient. Le roi et le dauphin étaient à la promenade, et rien ne paraissait changé dans l'aspect habituel du palais.

Marie se dirigea vers l'appartement de la reine, rencontrant et saluant sur son passage beaucoup de personnes de sa connaissance. Toutes lui assurèrent que la reine n'était qu'indisposée ; mais Marie, inquiète, et désirant parler à une des femmes de la reine, alla s'asseoir dans la première antichambre des grands appartements, et attendit qu'une figure amie vint à passer. Bientôt elle vit sortir plusieurs personnes de la seconde antichambre, et elle leur entendit dire à voix basse :

“ La reine dort : l'ordre est donné d'éloigner tout le monde. ”

Marie sortit et prit le chemin de l'Orangerie. Les jardiniers avaient bien reçu les ordres et M. de la Quintinie, intendant des jardins, mais ils avaient oublié de les exécuter. Ils se mirent tout de suite à cueillir des fleurs d'oranger, et, lorsque les paniers furent remplis. Marie remonta l'escalier des cent marches. Arrivée en haut, ses yeux se fixèrent sur les degrés de marbre rose où, un an auparavant, elle avait été si gracieusement accueillie par sa royale marraine, et la jeune fille se prit à pleurer.

“ Hé ! mademoiselle, ” dit la bonne vieille Manon, “ ne vous faites donc pas de chimères : la reine sera guérie demain. ”

“ Dieu le veuille ! ” dit Marie, “ mais il me semble, depuis que je suis à Versailles, que j'ai le cœur dans un étou. Retournons chez la reine, ma bonne. ”

Elles rentrèrent au palais ; mais à peine Marie avait-elle posé le pied sur la première marche du vestibule, qu'une femme de la

reine, courant échevelée, les bras étendus, lui jeta ces mots en passant : " La reine est morte ! "

C'était un coup de foudre : personne n'avait soupçonné le danger. En un instant la funeste nouvelle se répandit, et le palais retentit de cris et de gémissements. Marie, tout en pleurs, s'élança dans l'escalier, traversa rapidement la salle des gardes et des antichambres. Personne ne l'arrêta : gardes, valets, femmes éplorées et affolées, couraient, appelant les médecins, les prêtres, criant qu'il fallait envoyer chercher le roi. Tout était dans une confusion et une consternation complètes.

Marie entra dans la chambre de la reine, et vit cette grande princesse telle que la morte l'avait faite, blanche et froide, sa belle tête à demi voilée par sa blonde chevelure. Marie se mit à genoux en sanglotant.

Une femme entra et vint s'agenouiller près d'elle. Une profonde douleur était peinte sur son beau visage. Elle resta quelques instants immobile et priant, ses belles mains jointes comme celle d'une statue ; puis, entendant les pas de plusieurs personnes qui rentraient dans la chambre, elle se leva, baisa respectueusement la main de la morte, et s'éloigna en se couvrant le visage de son écharpe.

Marie avait reconnu madame de Maintenon. Elle la suivit jusque dans la salle des gardes ; mais, arrivées là, la foule les sépara, et Marie, ayant à grand'peine retrouvé Manon, se hâta de retourner à l'hôtel et de monter en voiture.

Quand elles arrivèrent à Paris, la nouvelle les avaient précédées. Dumont attendait sa fille à la descente du coche, rue Saint Honoré. Il paraissait fort triste. Marie lui parla beaucoup de la reine ; mais il semblait préoccupé d'autre chose, bien qu'il fût très affligé de la mort de Marie-Thérèse.

A peine arrivée à l'hôtel Fieubet, Manon courut raconter son voyage à la servante. Celle-ci s'écria :

" Quel jour de malheur ! voici la reine morte, et notre pauvre M. André aussi ! "

" Chut, Babet ! " dit Manon : " voulez-vous tuer notre demoiselle ? Qui vous a dit pareille chose ? "

" Le P. Rapin est venu l'annoncer à monsieur ce matin, " dit la servante, " et je l'ai bien entendu. Ah ! voyez-vous ! un malheur n'arrive jamais seul, depuis que le monde est monde, c'est comme ça. Le vaisseau qui ramenait de Rome M. André a été pris et coulé à fond par les corsaires d'Alger. Tout a péri, et voilà notre demoiselle veuve avant d'être mariée ! "

" Seigneur ! " dit Manon, " que va dire cette pauvre enfant ? "

" Elle dira qu'il faut se soumettre à la volonté de Dieu, ma bonne, " dit Marie, qui venait d'entrer.

Elle était pâle, et ses larmes coulaient.

" Mandite bavarde ! " s'écria Manon en rudoyant la servante : " que ne vous taisiez-vous ! "

" Il me fallait bien l'apprendre tôt ou tard, " dit Marie ; " et plus tôt je consolerais mon père, mieux cela vaudra. "

Elle sécha ses larmes, et alla dire à son père qu'elle savait tout et qu'elle était bien résignée. Dumont pleura beaucoup : il regrettait son ami, son élève ; il voyait l'avenir de sa fille brisé !

Lorsque, après une triste veillée, le père et la fille se séparèrent, Dumont ne put dormir. Il se disait :

“ Marie pleure sans doute, à présent qu'elle est seule ! ”

Il alla écouter à la porte de sa fille, et n'entendit rien. Inquiet, il ouvrit doucement, et, cachant avec sa main la lumière de sa bougie, il s'avança vers le lit de Marie. Elle dormait paisiblement : ses mains jointes tenaient son chapelet, et quelques fleurs d'orange tombées de ses vêtements répandaient leur parfum dans la chambre. Dumont s'éloigna sans bruit, et remercia Dieu du repos qu'il accordait à Marie.

Quelques mois après, par une belle soirée de printemps, le P. Rapin, Dumont et Marie étaient réunis sur la terrasse de l'hôtel Fieubet. Dumont, étendu sur une chaise longue, s'était fait porter à l'air, parce qu'il étouffait dans l'appartement. Il avait été administré le matin, et s'éteignait doucement. Marie était bien changée aussi. Ce n'était plus la joyeuse fauvette des concerts de Versailles. Elle avait grandi, son visage pâli et ses yeux cernés témoignaient de ses veilles. Attentive aux moindres mouvements du malade, elle ne le quittait ni jour ni nuit.

Les hirondelles étaient revenues ce jour-là. Elles voletaient en gazouillant autour des toits, et reprenaient possession des nids de l'autre année. L'air était doux et calme.

Les yeux du malade se tournèrent vers le soleil couchant.

“ Le verrai-je se lever demain ? ” dit-il. Qu'en pensez-vous, mon père ? ”

“ Mon ami, ” dit le religieux, “ Dieu peut vous accorder encore bien des jours, comme il peut vous donner tout à l'heure l'éternel repos. Remettez-vous entre ses mains toutes-puissantes. ”

“ Ah ! mon père, je ne crains pas la mort, et j'ai vu le néant des joies terrestres ; mais je souffre à la pensée de Marie : je vais la laisser si jeune, toute seule ! Mon bon père, je sais que vous serez pour elle un appui, un conseil ; mais, pauvre fille !... le bon Dieu lui a pris son fiancé !... ”

“ Mon père, ” dit Marie, “ mon fiancé immortel m'attend. Regardez là-bas, au pied du Val-de-Grâce, ce petit dôme qui brille aux rayons du soleil couchant ; c'est là ma maison, c'est le Carmel ! — Pour vous seul, père chéri, je restais dans le monde. Depuis mon enfance, depuis le jour où je vis la reine donner le voile à sœur Louise, j'aspirais au Carmel, Dieu le sait ! Ne soyez pas en peine de moi : le jour où vous me quitterez, — et puisse ce jour être lent à venir ! — ce jour-là même, je m'en irai là-bas ! ”

Elle étendit la main vers les toits du Carmel, et son visage resplendissait comme celui d'un ange.

Dumont joignit les mains et récita le *Nunc dimittis*.

Huit jours après, Henri Dumont dormait du dernier sommeil sous les dalles des pères jésuites, et les grilles du Carmel s'étaient refermées sur Marie.

## ÉPILOGUE.

Le bon père Rapin écrivit leur histoire, et son manuscrit s'égara. Je le retrouvai à la bibliothèque de Versailles, et j'y pris quelques notes. — Six ou huit mois plus tard, je le redemandai au bibliothécaire ; le grand M. Valery m'assura que ce manuscrit n'avait jamais existé que dans mon imagination. Pourtant je l'avais vu, touché, lu ; je le lui décrivais..... — Il soutint que j'avais rêvé. — Peut-être bien que ce bibliothécaire était janséniste au fond, et qu'il n'aimait pas la musique. Qui sait ?

## NOTES.

*Le seul anachronisme que je me sois permis est de supposer l'Orangerie actuelle déjà construite en 1682. Elle ne le fut qu'en 1685.*

*La reine Marie-Thérèse mourut le 30 juillet 1683 ; Henri Dumont en 1684, peu de temps après avoir quitté la chapelle du roi. Il était organiste à Saint-Paul, église qui touchait presque celle des pères jésuites, actuellement devenue la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis.*

*Le P. Rapin mourut en 1687.*

*Dom Guéranger, dans ses Institutions liturgiques, deuxième volume, p. 123, raconte la résistance de Henri Dumont aux ordres de Louis XIV, et rend pleine justice à ce grand artiste.*

---

**Les douleurs de la vie**, la Mort, le Purgatoire : Espérance et Consolation, par V. Postel, prêtre de la maison de sa Sainteté, chanoine et vicaire général d'Alger, chanoine honoraire de Nancy, docteur en théologie, missionnaire apostolique. 1 vol. in-12, 88 cts. Voir l'extrait qui a pour titre *Au ciel on se reconnaît* à la page 204.

---

## NOUVEAUTÉS

**Les livres saints et la critique rationaliste**, histoire et réfutation des objections des incrédules contre les saintes écritures par M. F. Vigouroux, P. S.S., avec des Illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé Douillard. Tome cinquième, 1 vol. in-12, \$1.00.—Les cinq volumes ensemble, \$5.00.

**Vie de la Révérende Mère-Saint-Maurice**, fondatrice des Missions de la Présentation de Marie au Canada, et troisième supérieure générale de cette Congrégation, par l'abbé E. Marbot, chapelain de Notre-Dame-de-la-Seds. Aumônier du Saint-Sacrement à Aix-en-Provence. 1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

# CATALOGUE GENERAL

## DISTRIBUTION DE PRIX

### BIBLIOTHEQUE ILLUSTRÉE

**FORMAT In-4°—1<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 400 pages)*

Percaline, ornements en noir et or,  
tranche dorée, chaque.....\$1.85

**FORMAT In-4°—2<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 288 pages)*

*Série illustrée de nombreuses grav. sur bois.*  
Riche cartonnage, imitation de  
toile, tranche doré, chaque.....\$1.00  
Percaline gaufrée, ornements en  
noir et or, tr. dorée, chaque....\$1.30

### BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

**FORMAT Grd In-8°—1<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 352 et 368 pages)*

*Chaque volume est orné de gravures*

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, tranche jaspée, chaque.....\$0.65

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, tranche dorée, chaque.....\$0.75

Percaline gaufrée, ornements en  
noir, tranche jaspée, chaque...\$0.85

Percaline gaufrée, ornements ri-  
ches, tranche dorée, chaque.....\$1.00

**FORMAT Grd In-8°—2<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 242 pages)*

*Chaque volume est orné de plusieurs gravures*  
Riche cartonnage, imitation de toi-

le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.42

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.50

Percaline gaufrée, ornements en  
noir et or, tr. dorée, chaque....\$0.63

**FORMAT Grd In-8°—3<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 160 pages)*

*Chaque volume est orné d'une gravure*

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. jaspée, chaque \$0.35

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.40

### BIBLIOTHEQUE DE LA JEUNESSE CHRETIENNE

**FORMAT In-8°—1<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 384 pages)*

Demi-reliure dos en chagrin, tran-  
che jaspée, chaque.....\$0.85

**FORMAT In-8°—2<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 240 pages)*

*Chaque volume est orné de plusieurs  
gravures sur bois*

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. jaspée, chaque...\$0.29

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.35

Percaline, ornements en or et noir,  
tranche dorée, chaque.....\$0.48

**FORMAT In-8°—2<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 192 pages)*

*Chaque volume est orné de gravures sur bois*  
Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.21

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.25

**FORMAT In-8°—4<sup>e</sup> Série**

*(Volumes de 168 pages)*

*Chaque volume est orné de gravures sur bois*  
Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, tranche jaspée, chaque.....\$0.18

Riche cartonnage, imitation de toi-  
le, tranche dorée, chaque.....\$0.22

**FORMAT PETIT In-8<sup>o</sup>—1<sup>re</sup> Série***(Volumes de 144 pages)**Chaque volume est orné de gravures sur bois*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.16

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.21

**FORMAT PETIT In-8<sup>o</sup>—2<sup>e</sup> Série***(Volumes de 962 pages)**Chaque volume est orné de gravures*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. jaspé, chaque..\$0.11

**FORMAT In-12—3<sup>e</sup> Série***(Volumes de 161 pages)**Chaque volume est orné de gravures*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.19

**FORMAT In-12—4<sup>e</sup> Série***(Volumes de 141 pages)**Chaque volume est orné de gravures sur bois*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.11

Riche cartonnage, chromo, avec ré-

cifs, tranche blanche, chaque..\$0.11

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. dorée, chaque..\$0.14

**FORMAT In-12—5<sup>e</sup> Série***(Volumes de 108 pages)**Chaque volume est orné de gravures sur bois*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, tr. jaspée, chaque..\$0.10

Riche cartonnage, or et couleurs,

tranche blanche.....\$0.10

**FORMAT In-12—6<sup>e</sup> Série***(Volumes de 72 pages)**Chaque volume est orné de gravures sur bois*

Cartonnage, imitation de toile,

tranche jaspée, chaque.....\$0.07

**FORMAT PETIT In-12***(Volumes de 108 pages)*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, tranche jaspée, chaque.....\$0.09

**FORMAT PETIT In-12***(Volumes de 72 pages)**Chaque volume est orné de gravures*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, tranche jaspée, la douzaine..\$0.75

Riche cartonnage, or et couleurs,

tranche blanche, la douzaine....\$0.75

**FORMAT In-18***(Volumes de 72 pages)**Chaque volume est orné de plusieurs gravures*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, noir et or tr. jaspée, chaque..\$0.05

Riche cartonnage, or et couleurs,

tranche blanche, chaque.....\$0.05

**FORMAT In-18***(Volumes de 103 pages)*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, tranche jaspée, la douzaine..\$0.75

**BIBLIOTHEQUE DES PETITS ENFANTS****1<sup>re</sup> Série—Format in-32 Jésus***(Volumes de 64 pages)**Ornés d'une gravure sur bois d'après K.**Girardet*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, or et noir, chaque.....\$0.04

Riche cart., or et coul., chaque...\$0.04

**2<sup>e</sup> Série—In-32 sur papier carré***(Volumes de 64 pages)*

Riche cartonnage, imitation de

toile, chaque.....\$0.03

**BIBLIOTHEQUE DE L'ENFANCE CHRETIENNE****FORMAT In-18***(50 opuscules de 36 pages, gravure)**Nouvelle couverture en couleur d'après Bertall*

La collection, piquée-rognée le

cent.....\$1.50

**FORMANT GRAND In-32***Volume orné d'un grand nombre de gravures*

Riche cartonnage, imitation de to-

le, tranche jaspée, la douzaine..\$1.00

Percaline gaufrée, dorure sur plat,

tranche jaspée, la douzaine.....\$1.50

## TITRES :

- Le livre de Messe de l'enfance, ou LA SAINTE MESSE EN IMAGES, accompagné de prières avec la manière de servir la Sainte Messe, 44 gravures.** | **Prières d'un petit enfant, comprenant une explication bien simple des principales dévotions de l'église, accompagnée de prières très enfantines.**

- GUIDE DU JEUNE HOMME,** recueil de prières, suivi du petit office de la Ste Vierge, de l'office des morts, du petit office de l'ange gardien, du cérémonial de la réception des congréganistes, des conseils du P. Olivaint, de cantiques, etc. par l'auteur du *Guide de la Jeune Fille.*
- Reliure basane gaufrée, tranche marbrée, chaque \$0.60, la doz. \$6.00  
 Reliure basane gaufrée, tranche rouge, chaque \$0.80, la doz. \$8.00  
 Reliure basane gaufrée, tranche dorée, chaque \$0.90, la doz. \$8.00  
 Reliure imitation de chagrin, tr. marbrée, chaque \$1.00, la doz. \$10.00  
 Reliure imitation de chagrin, tr. rouge, chaque \$1.20, la doz. \$12.00  
 Reliure imitation de chagrin, tr. dorée, chaque \$1.25, la doz. \$12.50
- Reliure chagrin 1<sup>er</sup> choix tr. rouge ou dorée, chaque \$1.50, doz. \$15.00
- GUIDE DE LA JEUNE FILLE,** recueil de prières et de conseils, par un prêtre du diocèse de Montréal, beau volume in-18, de 512 pages.
- Reliure basane-gaufrée, tranche marbrée, chaque \$0.75, la doz. \$7.50  
 Reliure basane-gaufrée, tranche dorée, chaque \$1.00, la doz. \$10.00  
 Reliure imitation chagrin, tranche décréée, chaque \$1.25, la doz. \$12.50  
 Reliure chagrin, tranche dorée, chaque \$1.75, la douzaine.....\$17.50
- PETIT PAROISSIEN DES ENFANTS,** avec tableaux de la messe. 128 pages.
- Riche cartonnage, imitation de toile, la douzaine.....\$0.60

## LIVRES ANGLAIS

- Treasure of Pious Souls,** volume in-18, de 468 pages.
- Reliure spéciale pour les récompenses
- Percaline, ornements en or, tranche rouge, la douzaine..... \$6.00  
 Percaline, ornements en or, tranche dorée, la douzaine.....\$7.20
- FORMAT In-8**
- Riche cartonnage, imitation de toile, tranche jaspée, la douzaine..\$3.00  
 Riche cartonnage, imitation de toile, tranche dorée, la douzaine..\$3.60
- Percaline, ornements en or, tranche jaspée, la douzaine.....\$4.00  
 Percaline, ornements en or, tranche dorée, la douzaine.....\$4.80
- Life of Miss Leber,** 192 pages.  
**Neglected Blossom,** 144 pages.  
**Which was the greatest,** 144 pages.
- FORMAT In-18**
- Riche cartonnage, imitation de toile, tranche jaspée, la douzaine..\$1.20  
**Our Lady of Liesse.**

## IMAGERIE

Vaste collection d'images religieuses, feuilles dites découpures, 4, 10, 12, 16, 18, 21, 32, sujets sur la feuille, destinés à être distribués dans les communautés, en classe ou dans les familles, depuis 15 centins à 25 centins la feuille.

FEUILLES DÉCOUPURES, CHROMOS EN TOUS GENRES

Depuis 15 centins à \$1.00 la feuille

IMAGES EN DENTELLE

Depuis 10 centins à \$2.50 la douzaine

Variétés de choix, vignettes fines, pieuses surprises, etc.



# AVIS SPECIAL

— — — — —

*A Messieurs les curés, les commissaires d'écoles, et les instituteurs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas le loisir de venir choisir eux-mêmes leurs livres de récompenses à Montréal, nous offrons les ouvrages suivants, arrangés en lots de différentes quantités et de différents prix. Un coup d'œil jeté sur le tableau ci-après suffira pour en faire voir l'utilité. Il va sans dire que chacun aura pleine liberté de faire, dans le lot qu'il voudra se procurer, les changements qu'il désirera.*

### LOT No 1.—\$5.00

1 Douz. de Livres.....	\$1.20
1 " " .....	\$0.75
3 " " .....	48 c.....\$1.44
1 " " .....	\$0.60
1 " " .....	\$0.36
Images (65).....	\$0.65

Formant en tout 149 prix...\$5.00

### LOT No 2.—\$10.00

½ Douz. de Livres .....	\$2.50...\$1.25
1 " " .....	\$1.25
1 " " .....	\$1.25
1 " " .....	\$1.08
1½ " " .....	\$0.75.....\$0.94
2 " " .....	\$0.50.....\$1.00
5 " " .....	\$0.36.....\$1.80
1 " " .....	\$0.60
50 Images, cadres carton verni...\$0.83	

Formant en tout 203 prix...\$10.00

### LOT No 3.—\$15.00

1 Douz. de Livres.....	\$2.50
1 " " .....	\$1.92
1½ " " .....	\$1.32.....\$1.98
3 " " .....	\$1.08.....\$3.24
2 " " .....	\$0.75.....\$1.50
3 " " .....	\$0.50.....\$1.50
4 " " .....	\$0.36.....\$1.44
25 Images.....	\$0.25
40 Images, cadres carton verni...\$0.67	

Formant en tout 251 prix...\$15.00

### LOT No 4.—\$20.00

1 Douz. de Livres.....	\$3.48
1 " " .....	\$2.50
1 " " .....	\$1.92
1 " " .....	\$1.25
1 " " .....	\$1.08
4 " " .....	\$0.75.....\$3.00
4 " " .....	\$0.60.....\$2.40
4 " " .....	\$0.50.....\$2.00
4 " " .....	\$0.36.....\$1.44
25 Images.....	\$0.25
42 Images, cadres carton verni...\$0.68	

Formant en tout 319 prix...\$20.00

### LOT No 5.—\$25.00

1 Douz. de Livres .....	\$3.48
2 " " .....	\$2.50.....\$5.00
1 " " .....	\$1.92
2 " " .....	\$1.32.....\$2.64
3 " " .....	\$1.08.....\$3.24
2 " " .....	\$0.75.....\$1.50
2 " " .....	50 cts.....\$1.00
3 " " .....	60 cts.....\$1.80
7 " " .....	36 cts.....\$2.52
50 Images .....	\$0.50
56 " cadres carton verni (grandes).....	\$1.40

Formant en tout 394 prix.....\$25.00